

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 4 (1907)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

QUATRIÈME ANNÉE

N° 9.

SEPTEMBRE 1907

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

SEPTEMBRE

Les stations, situées dans le Jura, ont été particulièrement favorisées pendant le mois de juillet ; la forêt a versé sa corne d'abondance avec une libéralité prodigieuse ; des apports journaliers de 5, 6 et même 7 kilos n'étaient pas rares. Le résultat net de ce mois a été de 70 kil. et 300 gr. à Buttes ! Mais cette richesse n'est pas sans cacher un certain danger : dans l'ardeur du travail les abeilles ont trop restreint le nid à couvain ; presque toute la place est envahie par le miellat, les colonies affaiblies se trouveront à la fin de la saison avec des provisions de qualité médiocre ou mauvaise pour l'hivernage, si l'apiculteur ne porte pas remède à cet état de choses. Il sera donc nécessaire de faire une visite sérieuse des ruches ; là, où la ponte a été trop restreinte par le miellat, on pourrait insérer des rayons vides et ensuite nourrir soit avec du miel de première récolte, soit avec du sirop de sucre. Si, comme souvent ce sera le cas, les rayons du bord contiennent du miel du printemps, on peut les déso-perculer, pour que les abeilles portent le contenu dans les rayons vides du nid à couvain.

Les ruchers de la plaine ont été moins favorisés ; à partir de juillet la récolte avait cessé et le résultat de ce mois a même été négatif par place. Là aussi une visite des ruches s'impose et pour beaucoup un complément de nourriture sera nécessaire et devra être donné sans retard. Mais prenez du sucre de bonne qualité et donnez-le pendant qu'il fait encore chaud.

Le transport du miel cause encore souvent des pertes sensibles aux apiculteurs, soit que les bidons ne présentent pas assez de solidité, soit que le traitement de la part des employés de chemins de fer laisse à désirer. Il y a quelques années, dans un envoi nous

avons perdu une vingtaine de kilos. Alors nous avons fait confectonner des paniers à anses, un peu plus grands que les bidons de 25 kilos ; nous mettons au fond un peu de paille et nous en remplissons aussi l'espace entre le bidon et le panier. De cette manière les chocs se font moins sentir et depuis nous n'avons plus eu de pertes. Pour ménager les paniers nous passons autour, en croix, une forte ficelle ; c'est une petite dépense et un peu de peine de plus, mais cela vous épargne bien des ennuis.

Ul. GUBLER.

CHASSE-ABEILLES

Une des inventions modernes la plus « agréable » est certainement celle du chasse-abeilles. Dans les années de misère on n'a que peu ou pas à s'en servir ; dans les années ordinaires lorsqu'il n'y a qu'une hausse, il fonctionne normalement ; mais dans les années exceptionnelles, comme cette année, où il y a facilement 2 et 3 hausses sur une ruche, il faut ne placer qu'un seul chasse-abeilles sous la pile de hausses. Si vous en placez un sous chaque hausse, pensant accélérer la descente des abeilles, il arrive souvent que les abeilles de la hausse inférieure descendent très rapidement, celles des hausses supérieures, coupées du corps de ruche par cette hausse qui s'est rapidement vidée, ne sont plus incitées à descendre et restent dans les hausses supérieures.

C. B.

LES DIMENSIONS DES CELLULES

ONT-ELLES UNE INFLUENCE

sur la taille des abeilles, et si oui, ne vaudrait-il pas mieux fabriquer les cires gaufrées avec des cellules plus grandes, de manière à ce qu'il y ait, par décimètre carré, non pas 854 cellules, mais seulement 764, comme l'abbé Pincot le propose ?

M. l'abbé Pincot est un observateur désintéressé. Je n'en veux pour preuve que ce qu'il a dit, page 361, numéro d'octobre de *l'Apiculteur*. Il affirme qu'au premier abord, il n'était pas d'avis qu'on pouvait obtenir des abeilles plus grosses en agrandissant les cellules de la cire gaufrée et qu'il en avait donné les raisons en 1898 et 1899. Depuis, dit-il, les faits lui ont montré qu'il avait tort. Quand un écrivain reconnaît avoir fait erreur, on peut compter sur son désintéressement, et quoique nous puissions différer

de lui en opinion ou dans l'appréciation des faits, nous devons prendre au sérieux ses arguments.

En fournissant aux abeilles des cellules plus larges que celles qu'elles bâtiraient elles-mêmes, il y a quelque danger de voir un certain nombre de ces cellules transformées en cellules à faux-bourçons. On dit que la reine peut pondre à volonté des œufs de mâles ou des œufs d'ouvrières. Règle générale, la reine pond des œufs d'ouvrières dans les petites cellules et des œufs de mâles dans les grandes, à moins d'un vice de conformation, du manque de fécondation ou de stérilité causée par la vieillesse. Il arrive de temps à autre qu'une toute jeune reine pond quelques œufs de bourdons dans les petites cellules, mais ce défaut est ordinairement corrigé promptement. Cependant, quand une reine bien portante pond régulièrement, si une cellule trop grande se trouve sur sa route, on y trouvera presque invariablement un faux-bourdon. J'ai fait la remarque, page 171, dans le numéro de septembre 1906 du *Bulletin*, que les gaufres mal faites sont quelquefois allongées suffisamment pour permettre aux abeilles d'élever des mâles dans des cellules qui avaient été fabriquées pour ouvrières. Très peu de gaufres sortent du laminoir sans s'allonger légèrement. C'est probablement pour cette raison que Root n'a jamais jugé à propos de fabriquer des laminoirs à cellules d'un diamètre plus grand que cinq au pouce, ce qui donne environ dix-neuf cellules et demie par décimètre. Je viens de mesurer, dans différentes ruches, des rayons bâtis sur cire gaufrée et je trouve que les cellules varient de dix-huit et quart à dix-neuf et demie au décimètre. Par-ci par-là, j'ai trouvé quelques vieux rayons contenant à leur partie supérieure des cellules dépassant légèrement la plus forte dimension donnée ci-dessus, et dans chaque cas, je trouve, ici et là, du couvain de mâles mêlé au couvain d'ouvrières.

A ce sujet je fais une remarque. Le haut des rayons est quelquefois allongé de manière à rendre les cellules plus grandes dans le sens de la perpendiculaire. Ceci provient certainement du poids que ces rayons ont eu à supporter par toutes sortes de températures. Bien plus, je trouve cet allongement aussi bien dans des rayons bâtis naturellement par les abeilles que dans ceux qui ont été construits sur cire gaufrée. Cet allongement des cellules est-il spécial aux pays chauds comme le nôtre, ou le trouve-t-on même en Suisse et en France. C'est une question à laquelle chacun pourra répondre, par l'examen.

On trouve des bourdons dans des cellules beaucoup plus petites que celles qui ont été bâties spécialement pour leur élevage. Un très minime allongement, par chaleur et poids combinés, des cellules

mesurant environ 18 au décimètre, nous donnerait très souvent un élevage de bourdons. Quand les cellules sont trop grandes, dans la base gaufrée, les abeilles en rétrécissent quelques-unes au profit de leurs voisines, et c'est ce qui fait cette production irrégulière de cellules trop grandes pour les ouvrières.

La taille des abeilles sera-t-elle augmentée par une cellule plus grande ? Si la cellule plus vaste n'assure pas positivement l'augmentation de structure du squelette de l'abeille elle lui donne du moins la faculté de se développer entièrement, ce qui est important. Il n'y a pas à douter que l'italienne proportionne la cellule à sa taille, mais il ne s'en suit pas que toutes les abeilles seront de forte taille parce que les cellules seront plus larges. Nous trouvons souvent de petites reines élevées dans des cellules très grandes. Elles sont quelquefois d'une taille assez exigüe pour traverser les trous du zinc perforé. Toutes les reines élevées au procédé Doolittle ainsi que les reines produites par l'essaimage naturel sont logées dans des cellules beaucoup plus vastes que la dimension de leur corps ne le demande. Leur taille est limitée par les caractères spéciaux à la race et non par la cellule. Il est donc douteux qu'une race de petite taille soit positivement agrandie d'une façon permanente par des cellules plus larges. Mais il est bien certain et nous devons le reconnaître tous, qu'il vaut mieux fournir aux abeilles des cellules assez larges pour qu'elles y soient à l'aise dans leur croissance. Root décrit (*A B C d'apiculture*, traduction Bondonneau, pages 342, 344) des abeilles très petites, élevées sur un côté concave d'un rayon d'ouvrières. Si la grande cellule ne peut pas positivement augmenter la taille des abeilles, la petite cellule peut certainement la réduire,

La dimension agrandie de la cellule nous donnera-t-elle des abeilles qui comme l'italienne auront la langue plus longue ? C'est possible, mais non point certain. Les caractères fixes d'une race, ne doivent pas se changer si facilement. Pendant certaines saisons, j'ai vu les abeilles noires travailler sur le trèfle rouge comme les italiennes. Nous avons toujours pensé qu'un temps sec produisait des fleurs à corolle plus courte. Mais si nous avions eu à la pensée une amélioration de la race noire par la construction pour leur usage de cellules à l'italienne, nous aurions pu facilement croire que nos abeilles avaient été améliorées de manière à avoir la langue plus longue.

Nous devons nous rappeler que les dimensions des cellules varient quelque peu dans les ruches. Puis avec l'âge, les cellules qui ont servi à l'élevage du couvain se trouvent rétrécies par les cocons ou la mue des larves qui y ont subi leurs transformations. Donc si nous n'allons pas trop loin dans la fabrication de rayons à grandes

cellules d'ouvrières, nous y gagnerons, puisque, en vieillissant, les alvéoles diminueront de diamètre intérieur. Ces vieux rayons pourront servir avantageusement pendant un temps plus long que les rayons exigus. Or les vieux rayons sont désirables dans le nid à couvain, par la raison qu'ils sont plus solides que les neufs et courent moins de risque de s'effondrer.

M. Pincot a fait une remarque sur laquelle je veux dire quelques mots. C'est que les petites abeilles sont plus méchantes que les grosses. Je crois que, si dans la même ruche on mesurait le squelette des petites abeilles et des grosses, on trouverait le plus souvent qu'il est de même dimension. L'abeille qui vient de naître est petite, chétive en apparence. Son corps est vide, son duvet semble collé à ses membres, elle est maigre si on peut s'exprimer ainsi. De suite, elle mange, son abdomen se remplit, elle gagne en apparence. Au bout de huit jours elle est arrivée à son plein développement. Mais quand vient l'âge, ce qui ne tarde guère, après avoir couru les champs pendant quelques semaines au plus, elle perd son duvet, elle devient lustrée et de nouveau paraît petite. A-t-elle diminué de taille ? On le dirait. Et cependant son corps est formé de cette matière cornée qu'on appelle chitine, qui ne peut guère changer. Et c'est à ce moment, dans sa vieillesse, qu'elle est irritable, qu'elle se jette sur les intrus avec colère, tandis que les jeunes abeilles sont douces et grosses. C'est pour cette raison que les maîtres en apiculture ont fait la remarque qu'on court moins de risques de piqûres, dans le milieu du jour, quand les vieilles abeilles sont aux champs. Voilà ce que je remarque et que chacun pourra remarquer comme moi. C'est quand on change la reine pour introduire une race étrangère qu'on peut le plus facilement s'assurer des différences de taille et d'humeur aux différents moments de l'existence de l'ouvrière, car alors on peut les suivre depuis leur éclosion jusqu'à la fin de leur vie.

En conclusion, pour répondre à la question posée au commencement de cet article, je suis en faveur de l'agrandissement proposé, à la condition que cet agrandissement ne soit pas assez important pour entraîner la production occasionnelle de mâles dans des cellules un peu trop grandes.

C.-P. DADANT.

LA FEMME ET L'APICULTURE (*Suite*)

On se préoccupe beaucoup dans notre temps, et avec raison, de rendre toute demeure attrayante, aussi bien par son aspect extérieur que par son arrangement intérieur. Les dames ne manient ni la

hache, ni la truelle, Dieu merci ; elles ne sont pas même architectes, mais sans avoir à pousser la lourde brouette ou à grimper aux échafaudages, elles promènent un regard attentif et une main active sur les abords de l'habitation, soignent avec amour légumes et fleurs, font surgir de terre mille merveilles qui n'ont de nom qu'en latin. Elles mettraient à leur œuvre un digne couronnement en y installant elles-mêmes un coquet rucher, suivant leur goût et suivant leur cœur.

Certes, nous avons grand plaisir à travailler dans nos ruchers, et ne demandons pas à en sortir ; mais il serait bien agréable d'y avoir comme collaboratrice son épouse, sa sœur, sa fille. Et puis, il est bien des maisons où l'activité du chef de famille, ou des frères, s'exerce constamment au dehors, tandis que la mère, peut-être une jeune fille, certes pas inactives, restent au logis et ne demandent qu'à se multiplier pour accroître les ressources du ménage, alors que la situation, le terrain disponible, les campagnes avoisinantes se prêteraient parfaitement à l'établissement d'un rucher. Celui ci peut toujours être petit, si les circonstances ne le tolèrent qu'ainsi ; mais dans bien des cas il pourrait prendre de l'importance, et compter gros dans l'économie de la maison. Les ressources mellifères de notre pays sont loin d'être mises toutes à contribution, et c'est d'autant plus regrettable que la Suisse continue à tirer beaucoup de miel de l'étranger. Travailler à former de nouveaux apiculteurs est travailler au bien du pays, et si ces nouveaux apiculteurs sont des dames, nous y aurons travaillé doublement.

Il serait puéril et prétentieux de voir dans l'apiculture le moyen infaillible et tout trouvé de ramener vers un but utile les jeunes filles encore attardées aux préoccupations frivoles et stériles du luxe et des plaisirs, ou d'arracher à un travail trop pénible celles qui s'épuisent et s'étiolent dans des fabriques où elles gagnent à peine de quoi vivre. Si pourtant ce résultat pouvait s'obtenir pour quelques-unes, pour un grand nombre peut-être, ne serait-ce pas réjouissant ? Sans doute, la question est à étudier ; elle se présente différemment suivant les contrées, et elle se complique des conditions matérielles diverses où se trouvent les familles. Dans la plupart des cas, l'initiative individuelle faisant défaut, il faudrait la provoquer et le faire à bon escient ; puis il faudrait des cours, et comme toute installation apicole, si modeste soit-elle, demande un petit capital, il y aurait à aviser aux moyens de venir en aide aux jeunes personnes témoignant d'aptitudes réelles. Les subsides de l'Etat, qui vont si souvent s'engouffrer dans la poche déjà rebondie de gros éleveurs de bétail, dont je ne veux point ravaler le mérite, ne trouveraient-ils pas là aussi un bien utile emploi ?

Partout la femme se sent à l'étroit dans le cercle où l'homme, trop longtemps son seigneur et maître, lui permet d'exercer son activité. Outrée à juste titre de l'état d'infériorité dans lequel l'ont maintenue de force, pendant de longs siècles, des convenances tout arbitraires et des lois établies par l'homme à son propre avantage, se sachant son égale, elle revendique des droits, sinon égaux, du moins équivalents, et se déclare apte à prendre sa part dans presque tous les domaines du travail humain. Les chaires des Universités lui sont ouvertes ; elle plaide devant les tribunaux, se voue aux recherches scientifiques, et, restée inhabile dans l'art de tuer, apprend l'art de guérir et se penche sur toutes les misères humaines. Les luttes ardues de la politique ne l'effraient même plus : décidée à travailler elle-même aux réformes qu'on lui refuse, elle réclame des bulletins de vote et forcera bientôt la porte des conseils et des parlements.

Ennemie de la guerre, elle joue un rôle actif dans les ligues de la paix, et nous fera perdre encore, à nous pauvres hommes, le prestige inouï que nous confère sur elles la faculté de marcher par milliers, en mesure et bien alignés, tous habillés du même drap et armés jusqu'aux dents, aux sons d'une retentissante fanfare. Et déjà, comme pour nous faire sentir le néant de notre supériorité factice, on a pu voir des femmes à l'âme vaillante se lever et mener victorieusement, contre certaines iniquités sociales, des campagnes qui font pâlir les galons et les décorations des plus grands hommes de guerre.

Il faut voir un bien dans cette soudaine évolution, mais déjà s'exprime la crainte qu'à tout cela la femme ne perde en partie ce qui fait sa valeur spéciale et son charme. Du moins la place que nous voudrions la voir prendre dans le paisible domaine de l'apiculture ne risque-t-elle pas de nous la gâter. C'est la vie au grand air que nous lui offrons, et comme champ d'activité, non pas l'atmosphère puante d'une usine ou le bruit assourdissant des machines, mais la nature du bon Dieu, avec un travail n'exigeant point un grand déploiement de force physique, offrant un champ d'observation et d'étude extrêmement varié et du plus vif intérêt, un travail qui, loin de l'éloigner du foyer, l'y attache en lui permettant de l'embellir et d'y apporter, sous forme d'un profit matériel tangible, sa part de bien-être. L'homme y apportant le pain, la femme y produirait le miel ; n'est-ce pas là un idéal à poursuivre, et, rêverie si l'on veut, ne voit-on pas surgir, en y songeant, comme une image du paradis terrestre ? Et pourquoi pas ? La grande idée de justice et de progrès social, qui a fait bannir la femme de l'enfer des mines de houille, la fera aussi sortir un jour ou l'autre des usines, où n'est pas sa place. La précision des heures strictement réglées, des règlements à

observer, l'entassement dans un étroit espace d'êtres humains faisant souvent office d'automates, la soumission constante et obsédante à une surveillance toujours en éveil, les humiliations inévitables, tout cela convient mal à sa nature délicate et sensible ; elle ne possède pas au même degré que l'homme ce ressort qui permet à celui-ci, son travail achevé, de se ressaisir pleinement, de reprendre conscience de sa condition d'être fort et libre, et de sa réelle valeur dans cette société où en réalité tous sont égaux.

Plus consciencieuse que l'homme de sa nature, plus jalouse aussi de sa spontanéité, la femme sait fournir, guidée par l'impérieux sentiment du devoir et la nécessité, une somme de travail qui la laisse être elle-même et paraîtrait souvent un esclavage, si une volonté autre que la sienne la lui imposait. Et comme la condition normale de la femme assure dans une grande mesure la condition normale de la famille, c'est faire œuvre humanitaire et sociale que de laisser champ plus libre à son activité, partout où cela peut être utilement réalisé.

Je crois donc que la femme a, dans le rucher, une place bien marquée. Beaucoup déjà, y trouvant une occupation conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts, y exercent une activité féconde ; l'apiculture en général aura tout à gagner à ce que le nombre en augmente dans une grande proportion.

Et les apiculteurs y perdront-ils quelque chose ? Allons donc ! Les vrais apiculteurs le resteront, et le grand principe de l'émulation trouvant ici comme ailleurs son application, ils deviendront meilleurs encore. Les revues d'apiculture bénéficieront de la collaboration de nombreuses dames qui, appliquant sérieusement et patiemment à l'observation des abeilles leurs yeux qui savent si bien tout voir, prêteront à ces publications un intérêt nouveau, plus d'abonnés aussi. Les controverses, toujours utiles, seront parfois amusantes, ce qui n'ôte rien à leur valeur. J'incline à croire enfin que les assemblées seront plus fréquentées, et pour plus d'une raison. Se sentant en nombre, les femmes s'enhardiront à y prendre une part active, ce qui sera profit pour tous. Et qui n'a fait, grâce à l'apiculture et aux relations qui s'établissent au hasard des réunions, de ces solides et bienfaisantes amitiés nouées pour la vie ? Pour plus d'un d'entre nous, ces amitiés ont été d'une inestimable valeur. L'apiculture est un terrain d'entente où les divergences de vues n'empêchent pas des gens faits pour s'estimer et se comprendre, de fraterniser. N'est-ce pas vrai ? En outre, j'ai fait depuis longtemps déjà cette remarque que les apiculteurs sont d'honnêtes gens. Je le dis comme je le pense, au risque de paraître peu modeste, voulant faire entendre seulement que ces dames n'auront rien à redouter de

leur amitié, qui pourra être très cordiale et très franche. Sans doute, les demoiselles qui voudront se cuirasser contre les atteintes d'un sentiment plus doux encore auront parfois dure besogne et rien ne prouve qu'on ne verra pas ici et là s'unir en tout bien, tout honneur, et pour le plus grand bien, deux cœurs et deux ruchers.

Forcé par mon sujet d'examiner cette éventualité, qui ne m'effraie pas, je me demande si, suivant la logique des choses, l'apiculture produisant de si belles et si profondes amitiés, elle ne pourrait pas être le point de départ de superbes ménages. Oh ! jeunes gens de l'avenir, vous ferez comme ceux du passé, comme ceux du présent : c'est dans un bal, dans une fête, que le cœur de beaucoup reçoit la flèche fatale. On sait que là, parées, coquettes, conscientes de leur effet, les jeunes filles ont coutume de mettre en action toutes leurs batteries et savent faire capituler mainte place forte. C'est leur droit mais, pauvres amis, comme ça trompe souvent ! Dans ces occasions, une jeune fille est ce qu'elle veut paraître ; dans un rucher, vous la verrez ce qu'elle est : propre, active, soigneuse, intelligente, femme de goût, ou le contraire, hélas ! Si elle veut le cacher, ses ruches et ses abeilles vous le diront. Mais c'en est assez ; à quoi bon parler de choses qui ne me regardent pas ; à quoi bon provoquer des soupirs d'envie ? D'ailleurs, je l'ai dit, ce sont des choses de demain.

Il faudrait conclure, et je ne sais comment. Enoncer en petites phrases brèves et sèches, bien alignées par numéros, quelques propositions ayant la femme pour sujet, m'embarrasse et me semble déplacé. J'ai cherché à montrer que l'apiculture est un champ d'activité approprié à sa nature, à ses facultés et à ses goûts. Si quelques pages contribuent à en pousser l'une ou l'autre de ce côté-là, j'aurai une grande tentation, celle de me croire un bienfaiteur de l'humanité.

E. FARRON.

LA JOURNÉE APICOLE BERNOISE A LYSS LE 14 JUILLET 1907

La réunion des apiculteurs bernois à Lyss, organisée par la section du Seeland, a réuni plus de 250 apiculteurs. Un nombre assez grand d'apiculteurs des cantons voisins était venu prouver à nos amis de Berne qu'en fait d'apiculture, il n'y a plus de frontières cantonales.

La séance, présidée par M. WARTMANN (Bienne) en l'absence de M. Amsler (Herzogenbuchsee), est ouverte quelque peu après neuf heures.

Après avoir souhaité la bienvenue aux apiculteurs, la parole est donnée au premier rapporteur, en rappelant que le programme est très chargé, que les conférenciers, au nombre de neuf, sont priés d'être aussi brefs que possible ; il leur est accordé à chacun 15 minutes pour l'exposition de leurs thèses.

M. LEUENBERGER (Bernè) parle d'abord de l'assurance qui devient nécessaire contre la loque. La maladie s'étend de plus en plus à cause des échanges d'essaims, des relations des apiculteurs entre eux, à cause aussi du fait que beaucoup de gens qui s'occupent d'abeilles n'ont aucune connaissance élémentaire et n'observent aucune règle, favorisant ainsi la dissémination du mal. Nous n'avons en Suisse aucune disposition légale pour combattre la loque, et nous sommes ainsi dans un état d'infériorité vis-à-vis de certains pays et désarmés pour enrayer les progrès de la maladie. L'Association des apiculteurs suisses a élaboré un projet de règlement pour combattre la loque et établir une assurance ; il est à souhaiter que ce projet soit bien accueilli par les sections. Les conclusions du rapporteur sont les suivantes : Les apiculteurs bernois saluent avec joie les efforts du comité central pour l'établissement d'une assurance obligatoire contre la loque et expriment le vœu de voir les autorités soutenir les apiculteurs dans cette lutte.

M. HAUDENSCHILD (Langnau) décrit ensuite la loque dans ses caractères généraux et demande aux apiculteurs aux prises avec la maladie de bien vouloir envoyer des rayons suspects à M. Burry, de l'Institut bactériologique à Berne, où ils seront soigneusement examinés. Après avoir parlé de la marche de la maladie, de l'aspect des ruches loqueuses, des causes du mal et de sa propagation, il conclut en disant que : 1° les abeilles doivent être très fréquemment visitées pour s'assurer de leur état sanitaire ; 2° l'apparition d'une maladie quelconque doit être immédiatement signalée et tous les ruchers du voisinage seront minutieusement inspectés ; 3° les colonies malades doivent être soumises à un traitement spécial.

M. FORESTIER (Moudon) entretient ses auditeurs de l'odorat très développé de l'abeille. Les mauvaises odeurs excitent sa mauvaise humeur et la plupart du temps sont la cause des piqûres. Il recommande beaucoup de propreté, un lavage très fréquent des mains et des instruments utilisés pendant les visites des ruchers.

M. MASSHARDT (Berne), chargé de parler des dernières expériences faites dans l'élevage des reines, dit que la ruchée doit être orpheline pour bien faire cet élevage. Lorsque les cellules sont mûres, on place les alvéoles royaux dans les colonies orphelines ou, si on en a de surplus, dans des cages de toile métallique avec de la nourriture, où les jeunes mères attendent qu'on en ait emploi. On a ainsi peu

d'essaims et plus de miel. Il est en outre facile d'obtenir des mères fécondées par les mâles qu'on a choisis.

M. NEUENSCHWANDER (Rüfenacht), continuant en quelque sorte la causerie de M. Masshardt, n'a pas été très heureux cette année dans son élevage ; la pratique n'est pas toujours d'accord avec la théorie. Il y a encore une foule de points inconnus qui viennent contrarier l'éleveur et anéantir ses espérances.

M. BLASER (Boujean), ayant au printemps une ruche orpheline, mais pas de mère à lui donner, y introduisit un rayon de couvain contenant des œufs frais. Huit jours plus tard, de belles cellules royales étaient édifiées sur d'autres rayons, d'où naquirent de belles et bonnes mères ; il faut bien en conclure que les abeilles transportent les œufs selon leurs besoins.

M. JORDI (Rutti) entretient les apiculteurs de l'abeille et de ses rapports avec les végétaux. L'organe visuel de l'abeille, secondé par un odorat excellent, lui fait remarquer les couleurs des fleurs et y découvrir le nectar qui y est contenu. Il est certain que les insectes peuvent propager quelques cryptogames nuisibles dans leurs visites aux plantes ; mais il n'y a aucun remède à cela, sinon d'étendre la culture des plantes mellifères qui composent les prairies artificielles, comme l'esparcette, les trèfles, etc., qui constituent en même temps un excellent fourrage.

M. CHAUSSE (Péry) dit comment il aurait fallu faire dans les nombreux cas cités dans son travail. Il y a là une excellente leçon donnée aux apiculteurs de toutes les catégories, à ceux qui n'ont plus rien à apprendre comme aux novices, et toujours il nous montre que le premier commandement de l'apiculteur est d'aimer ses abeilles.

Interrompue par le dîner, la séance fut reprise quelques heures plus tard M. BLASER présente la question de la vente du miel. Il est résolu de nommer une commission qui, chaque année, fixera les prix. Pour la présente année, on cherchera à écouler la récolte à 1 fr. 30 le demi-kilo pour le miel en rayon et 1 fr. ou 1 fr. 05 pour le miel coulé.

Une exposition d'instruments, assez complète, avait été aménagée dans une partie de la salle.

Enfin, pour clôturer, M. MARTI remercie le comité de la section du Seeland pour les agréables heures que nous venons de passer ensemble, les apiculteurs d'être venus si nombreux et les rapporteurs pour leurs travaux.

L. FORESTIER.

Résultat des pesées de nos ruches sur balance en juillet 1907.

STATIONS	Système de ruches.	Force de la colonie.	Résultat en juillet NET	Journ. la pl. forte.	Date.
Bramois (Valais)	Dadant	moyenne	8700 gr.	1400 gr.	6
Ecône »	»	»	23400 »	2500 »	16
Mollens »	Dadant-Blatt	»	18500 »	3400 »	17
Monthey »	»	bonne	12300 »	1200 »	17
St-Luc »	Dadant	»	—	—	—
Châtelaine (Genève)	»	»	1000 »	1000 »	25
Pregny »	»	moyenne	1400 »	1000 »	18
La Sonnaz (Fribourg)	»	bonne	950 »	500 »	—
Bournens (Vaud)	Dadant-Blatt	»	2850 »	400 »	4
Correvon »	»	moyenne	— 3100 »	1500 »	24
Novalles »	Dadant	bonne	66000 »	6000 »	18
Panex s/Ollon »	»	moyenne	40300 »	5200 »	16
Préverenges »	»	forte	900 »	1500 »	25
Ste-Croix »	»	—	17000 »	3200 »	24
Vuibroye »	»	bonne	2200 »	600 »	24 et 25
Belmont (Neuchâtel)	»	forte	56700 »	5900 »	5
Buttes »	»	moyenne	70300 »	7300 »	18
Coffrane »	»	»	900 »	400 »	29
Côte-aux-fées »	»	»	—	—	—
Couvet »	»	bonne	48600 »	5300 »	17
Les Ponts »	Dadant-Blatt	—	39550 »	4000 »	17 et 18
St-Aubin »	»	bonne	17500 »	1400 »	17 et 18
Cormoret (Jura bernois)	Dadant	moyenne	20500 »	3400 »	24
Tavannes »	»	bonne	— 850 »	500 »	25

EXPLOITATION D'UN RUCHER PASTORAL EN TUNISIE

RESSOURCES MELLIFÈRES DE LA TUNISIE

Les ressources mellifères sont considérables en Tunisie, la première floraison commence en octobre, avec les pluies d'automne sur les caroubiers, romarins, bruyères et arbousiers et continue souvent tout l'hiver. La deuxième floraison a lieu au printemps, sur les arbres fruitiers et d'ornement, sur les plantes fourragères, industrielles et sauvages. En juin-juillet il y a une forte miellée sur les thyms, les eucalyptus et les faux-poivriers et quelquefois du miellat.

En résumé, il y a trois époques d'activité abeillère, chaque saison procure de 10 à 12 kilos, soit pour l'année plus de 30 kilos de miel par ruche et de qualité très variable.

CHOIX DE LA RUCHE

Pour exploiter, d'une façon complète, toutes ces miellées successives, l'apiculteur praticien devra faire de l'*apiculture pastorale*. Pour ce genre d'apiculture, il faut une ruche et des connaissances appropriées. Après de nombreux essais et comparaison, la ruche *pastorale punique* nous paraît la plus simple et la plus lucrative.

VENTE ET CONSOMMATION DU MIEL

La vente du miel a lieu sur les principaux marchés de la Régence. La consommation en est très grande, surtout chez les indigènes qui l'emploient en grande quantité en pâtisserie les jours de fêtes. Le prix en est relativement élevé — 70 francs pour des miels de *presse* et souvent mal épurés. Les miels blancs surfins d'extracteurs valent de 130 à 150 francs les cent kilos ; les miels en rayons de choix se vendent dans les centres européens de 150 à 200 francs et souvent plus. Le miel brut indigène avec la cire se vend environ 80 francs les 100 kilos.

La consommation locale varie avec la production, elle est d'environ 300 tonnes, elle est apte à doubler et l'exportation pourrait prendre une grande extension. Les miels puniques sont recherchés par les négociants du Nord pour leur parfum spécial et pour faire des coupages.

Les pâtisseries indigènes emploient en quantité le miel, les fabriques de pains d'épices pourraient l'employer avantageusement et en remplacement des miels du Chili sans goût et toujours mélangés.

VENTE ET EXPORTATION DE LA CIRE

Les cires puniques sont de premier choix, elles *blanchissent* facilement, aussi sont-elles recherchées par les *blanchisseurs* et les

gaufriers, elles le seront encore davantage quand elles seront plus connues et mieux présentées.

De ce côté, les débouchés sont nombreux ; à notre arrivée dans ce pays, on cotait les cires 250 francs, elles valent actuellement 330 francs, mais la demande étant constante, le prix de 350 francs ne tardera pas.

La production locale est d'environ 100 tonnes : plus de 300,000 fr.

Sur simple envoi d'échantillon, une maison américaine était preneuse, annuellement, de 30 tonnes, soit plus de 100,000 francs.

CONDUITE D'UN RUCHER PASTORAL

La Tunisie possède rarement de grandes et fortes miellées, comme en Europe. Les apiculteurs européens *concentrent leurs forces productives* pour une *époque donnée*, aussi les magasins se remplissent-ils en moins de quinze jours et souvent en une semaine. L'apiculteur tunisien qui conduirait exclusivement son rucher dans cette idée irait au devant d'un échec. Avec les ennemis, le climat variable et le caractère un peu spécial de l'abeille punique, il faut que le praticien trouve ses profits dans la vaillance.

D'un autre côté, les miels de printemps sont surfinis et se vendent souvent le double de ceux de l'été et d'automne. L'apiculteur cherchera à faire une culture intensive par les rayons bâtis. Aux miellées secondaires, il cherchera une culture intensive dans la multiplication, dans la construction (sécrétion de la cire) des rayons sans oublier la sélection des mères et des essaims.

L'ABEILLE PUNIQUE

L'abeille punique est très laborieuse, rustique, bonne butineuse, elle est légèrement plus petite que les abeilles d'Europe, qualité qui lui permet de butiner avantageusement sur les fleurs à corolles étroites et profondes. Sélectionnée et bien conduite, elle est très *maniable* et surtout *peu essaimeuse*, contrairement à ce qu'affirment des observateurs superficiels.

Elle édifie par centaines des cellules maternelles, l'essaimage commencé se continue jusqu'à épuisement de la souche, si le praticien ne sait y mettre bon ordre.

Tout exploitant qui ne saura éviter cette émigration et l'exploiter à son profit pourra dire adieu aux bénéfices.

PLANTES MELLIFÈRES A SEMER EN TUNISIE

Aux pluies d'automne et de printemps, le fervent apiculteur garnira de plantes mellifères les terrains vagues et incultes. L'agriculteur-apiculteur sèmera en quantité, de préférence, sullu, sainfoin, trèfles divers, excellents fourrages, miel de qualité et en abondance. Le colza, la navette, les moutardes et le sarrasin sont très recom-

mandables. Le sarrasin peut se semer au printemps ou en automne, il fournit un vaste paccage aux butineuses, deux récoltes de grains et peut remplacer avantageusement les céréales manquées en année sèche et en terrain sec.

EXPLOITATION D'UN RUCHER PASTORAL

Frais d'installation.

Achat de 300 ruches pastorales à 12 fr. 50	Fr. 3750
» 300 djéba à 6 fr.	» 1800
» accessoires et matériel d'apiculture	» 700
» outillage de menuiserie	» 100
» tentes, baraquement et campement	» 1300
Etudes.	» 350
Total	<u>Fr. 8000</u>

Frais d'exploitation.

Intérêts de 8000 fr. à 6 %	Fr. 480
Amortissement	» 480
Transport et déplacement	» 1300
Locations de terrains.	» 370
Allocation de l'apiculteur et des aides.	» 3000
Total	<u>Fr. 5630</u>

Produits annuels.

300 ruches à 30 kg. par ruche et à 1 fr.	Fr. 9000
160 kg. de cire à 3 fr.	» 480
Essaims et progression	» 150
Total	<u>Fr. 9630</u>

Bénéfices annuels.

Produits annuels	Fr. 9630
Frais annuels d'exploitation	» 5630
Total.	<u>Fr. 4000</u>

Répartition des bénéfices.

Au commanditaire	Fr. 3000
A la direction	» 700
A la réserve.	» 300
Total.	<u>Fr. 4000</u>

Tunis, le 14 juillet 1907.

BOURGEOIS, apiculteur,
à Tunis.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Comtat, Pregny, 4 juillet. — Les esparcettes et les sauges ont continué à donner, puis, vers le 7 juin, les accacias ont donné leur concours ; à en juger par le nombre d'abeilles qui les visitent, cela doit être un arbre très mellifère. A partir du 15, on sent que les foins avancent et malgré de belles journées cela ne monte pas. Puis vers le 20, les tilleuls commencent ; nous en avons des avenues à quelques dizaines de mètres ; mais ils ne sont pas visités comme certaines années, par exemple 1905, où ils ont donné une hausse.

Je suis très content de la récolte ; je compte arriver à une moyenne de 35 kg. par ruche ; 3 ruches sur 14 ont essaimé ; le dernier essaim pesait 3 kg. 900, une alvéole, une poignée d'abeilles de l'essaim et voilà quatre jeunes reines qui pondent déjà actuellement.

M. Pahud, Correvon, 7 juillet. — La récolte ici peut être considérée comme une bonne moyenne. L'esparcette avait une floraison magnifique, malheureusement beaucoup de kilos ont été perdus à cause du mauvais temps qui venait à chaque instant. J'ai eu encore quelques essaims au commencement du mois. Je n'ai pas encore commencé à extraire, étant toujours occupé par les foins. Je n'ai aucun renseignement sur les prix du miel, mais on peut croire qu'ils se maintiendront au taux actuel.

M. C.-P. Dadant, Hamilton, 12 juillet. — La saison apicole jusqu'à présent a été nulle, mais il fait un été humide et nous espérons une récolte tardive. C'a été la plus mauvaise saison que j'ai vue depuis que je suis dans l'apiculture, ce qui veut dire depuis bientôt quarante ans.

M. Farron, Tavannes, 15 juillet. — Quel singulier été ! l'année dernière nous avions du chaud et point de miel et cette année, il y a du miel et point de chaud.

Il y a dans notre région bien des richesses perdues et je ne sais si nous pouvons encore compter sur le miellat.

Malgré toutes mes précautions prises, ma ruche en observation a essaimé deux fois.

Lors du premier essaimage, les abeilles occupaient la hausse aussi grande que le corps de ruche pendant 17 jours. Et encore ce malheureux premier essaim de 2 1/2 kg. a pris la clef des champs, c'est-à-dire de la forêt. Pour de la malchance, c'est de la malchance.

M. J.-D. Stalé, Coffrane, 18 juillet. — *Floraison* : Le tilleul a donné à partir du 16 ; mais avant et pendant cette floraison, il y a eu d'abondantes miellées de sapins, ce qui fait que la récolte est très belle et 1907 comptera pour une bonne année, même pour une des meilleures.

Essaimage : L'essaimage a continué pendant le mois de juillet. Mon dernier essaim est sorti le 27, juste un mois après le premier. Mais les plus fortes ruches à part une, n'ont pas essaimé ; aussi l'essaimage n'a-t-il guère influé sur ma récolte. Les ruches orphelines au printemps ont mille peines à se rattraper, les reines ayant été fécondées plus tardivement et s'étant aussi mises à pondre plus tard que d'habitude lorsque la ruche avait perdu la plus grande partie de ses abeilles. Par contre deux

ruches où certes le sang carniolien ne prédomine pas, m'ont donné chacune deux essaims et si je n'y avais mis ordre, elles m'en auraient donné davantage, il en est de même d'une ruche d'abeilles noires et paresseuses que je ne tiens pas à propager.

M. P. Odier, Céligny, 18 juillet. — Nous venons de constater, une fois de plus, qu'il ne faut pas escompter la grandeur des cellules royales pour en déduire que les reines qui en naîtront seront forcément grandes, longues, belles et bonnes. Un essaim de plus de 2 kg. (secondaire) étant muni de plusieurs jeunes reines, nous lui avons pris un cadre garni de couvain de tout âge. Six jours après sa sortie, nous constatons la présence d'une jeune reine, mais pas de petit couvain naturellement, les œufs du cadre à couvain étant transformés en larves.

Quelques jours plus tard, ne voyant ni couvain frais ni reine, nous concluons que la reine avait péri, et, au même moment, nous trouvons trois belles cellules de reines operculées, énormes et très longues.

En les ouvrant par curiosité, nous y avons trouvé tout simplement des abeilles de taille très ordinaire. Les ouvrières avaient donc élevé trop tard des larves déjà trop avancées.

M. Comtat, Pregny, 4 août. — Mauvais commencement de mois pour nos bestioles, les nuits froides ont vite eu fait de donner une marche descendante à la balance ; l'on n'y était plus habitué ; toutefois vers le 10, quelques châtaigniers ont commencé à donner puis sont venus les tilleuls à petites fleurs ainsi que quelques catalpas qui ont encore accentué les apports ; mais le plus gros apport de cette année a sans nul doute été fait par le miellat de chêne car par deux fois les voisins sont venus me dire qu'il devait y avoir un essaim sur leurs chênes.

Quelques hausses laissées jusqu'à ce moment se sont remplies d'une espèce de cambouis qui n'est plus digne d'être appelé miel.

Comme je vous le disais le mois passé, la récolte est en général bonne dans nos parages et les moyennes de 30 à 40 kg. par ruche ne sont pas rares du tout.

Loquicide

Désinfectant prêt à l'usage, à base d'acide formique, pour le traitement de la LOQUE.

Préparé sous le contrôle de la Société romande d'apiculture.

MODE D'EMPLOI : Humecter deux fois par semaine jusqu'à guérison une bande de drap placée sur les rayons, asperger les rayons près du couvain, laver la ruche et les ustensiles.

Le flacon de 500 grammes, fr. 4.— Le flacon de 1000 grammes, fr. 4,80.

DROGUERIE PASCAL FILS, LAUSANNE

===== Acide formique. Beta Naphtol. Lysol. Lysoform. Formaline. =====



Etablissement d'apiculture

ODIER & MEYER, à NYON (Vaud)

Vevey 1901, médaille d'or et médaille de la Société romande d'apiculture.

Frauenfeld 1903, trois premiers prix.



FABRIQUE DE FEUILLES GAUFRÉES par le PROCÉDÉ WEED

→ *Droit exclusif de fabrication pour la Suisse* ←

« Les produits de cette fabrication en cire d'abeilles garantie pure sont reconnus supérieurs à tout autre et donnent des feuilles d'une rigidité absolue. »

COLONIES D'ABEILLES — ESSAIMS — REINES

— **Fourniture de tout le Matériel et Outillage apicole** —

NOURRISSEURS « SAUDIER » LES PLUS PRATIQUES

Sur demande, envoi franco du Prix-courant illustré.

Cire gaufrée à la presse

garantie sans aucun mélange et ne s'effondrant pas, fr. 5.50 le kilo.

Gaufrage à façon fr. 1.25 le kilo.

Fonte et épuration de vieux rayons, gaufrage à moitié produit.

Achat de vieux rayons et prix selon rendement.

Se recommande,

—  **F. LAUBSCHER, Vullierens s/Morges.**  —

L'ETABLISSEMENT APICOLE

LA CROIX + ORBE

livrera pendant les mois de septembre et octobre des essaims (abeilles italiennes pures) avec reines de l'année, au prix de 9 francs le kilog. Reines fécondées 4 fr.

Envois franco, caissettes à retourner.

Prière de faire les commandes au plus vite.

Achat de **cire pure** au plus haut prix du jour.

Bidons de 20 kg. 2 fr. 70, 5 kg. 70 c. Bocaux de 1/2 kg. 35 c. 1 kg. 55 c.

Rabais par quantité.